AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-4-75031443

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 86-36-24)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
~~30 Francs~~
50 Frs

BULLETIN TECHNIQUE N° 51 — 21 AVRIL 1975

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables au développement de la végétation. De ce fait, la dernière application doit perdre très rapidement son efficacité. De plus, les projections d'ascospores deviennent plus nombreuses.

Une protection aussi parfaite que possible doit maintenant être assurée et un nouveau traitement doit être exécuté dès que le développement de la végétation ou l'abondance des pluies risque d'avoir diminué fortement l'efficacité de la dernière application. Pour l'exécution des traitements, il y a lieu de tenir compte des indications données dans notre Bulletin du 14 Mars.

OIDIUM DU POMMIER

Les premières manifestations de l'Oïdium sont visibles dans de nombreux vergers. Il est donc conseillé de profiter du traitement dirigé contre la tavelure pour lutter contre l'Oïdium.

MONILIA DU PRUNIER ET DU CERISIER

Les indications données dans nos Bulletins précédents restent toujours valables. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à cette maladie qui peut compromettre toute une récolte par la destruction des fleurs ou des jeunes fruits.

PUCERONS - CHENILLES DEFOLIATRICES - PSYLLES - ARAIGNEES ROUGES

Les conditions climatiques deviennent maintenant très favorables à une évolution rapide de ces différents ravageurs.

Les premières colonies de pucerons sont signalées dans de nombreuses cultures. Les chenilles défoliatrices, risquent de dévorer rapidement la jeune végétation. Les éclosions de jeunes larves de psylles risquent de devenir rapidement beaucoup plus nombreuses. Les premières éclosions des oeufs d'hiver des araignées rouges sont déjà observées. Il y a donc lieu d'être particulièrement attentif afin de pouvoir intervenir rapidement le cas échéant.

MALADIE DU DESSECHEMENT DES JEUNES POUSSES DE FRAMBOISIER (Didymella applanata)

Les risques de contaminations deviennent plus importants. Il est donc conseillé d'effectuer une nouvelle application en tenant compte des indications données dans notre Bulletin du 14 Mars.

VIGNES

EXCORIOSE DE LA VIGNE

Malgré des conditions climatiques qui semblaient assez peu favorables à l'excoriose en 1974, les manifestations de cette maladie sont parfois nombreuses dans certaines vignes, notamment dans le Sancerrois.

Dans toutes les vignes fortement attaquées l'année passée, le traitement d'hiver qui a dû être effectué à l'ARSENITE DE SOUDE doit être complété par des traitements en cours de végétation. Un premier traitement devra être effectué lorsque 50 % des bourgeons, notamment ceux de la base, seront au stade C - D. Un deuxième traitement devra être envisagé lorsque 50 % des bourgeons auront atteint le stade E. Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : FOLPEL+CAPTAFOL (160 g + 40 g/hl), DICHLOFLUANIDE (200 g/hl), MANEBE (280 g/hl), MANCOZEBE (280 g/hl), MANCOZEBE + FOLPEL (135 g + 90 g/hl), PROPINEBE (280 g/hl).

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

MOUCHE DE L'ASPERGE — **CULTURES LEGUMIERES**

Le réchauffement très sensible des températures observé depuis quelques jours favorise la végétation des asperges et l'apparition des premières mouches.

Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans le dépliant qui a été remis à chaque abonné.

POURRITURE GRISE DU FRAISIER

Pour lutter contre cette maladie, les traitements doivent débuter dès l'apparition des premières fleurs et être renouvelés à la pleine floraison et à l'apparition des premiers fruits verts. On peut utiliser l'une des matières actives suivantes : BENOMYL (30 g/hl), CARBENDAZIM (30 g/hl), DICHLOFLUANIDE (125 g/hl), FOLPEL (150 g/hl), METHYLTHIOPHANATE (70 g/hl), THIRAME (320 g/hl). Ces doses sont conseillées en fonction d'une pulvérisation copieuse de 1 500 à 2 000 litres à l'hectare.

Si des traitements plus tardifs sont nécessaires, il est recommandé d'observer un délai de 15 jours entre le dernier traitement et la récolte pour tous les fongicides, sauf avec la DICHLOFLUANIDE (7 jours).

Les boutons floraux gelés sont favorables au développement de la pourriture grise. Dans ces situations, il est conseillé de ne pas attendre pour appliquer le premier traitement.

MALADIES DES TACHES ROUGES

Si un traitement récent n'a pas été effectué contre cette maladie, on peut profiter du traitement contre la pourriture grise pour ajouter, à la bouillie, un produit à base de MANEBE, à la dose de 240 g de matière active par hectolitre.

SITONE DU POIS

Ce charançon fait des dégâts en découpant des encoches semi-circulaires sur le bord des feuilles. Les dégâts de ce ravageur ne sont vraiment sensibles que sur les jeunes plantes lorsque les conditions climatiques sont défavorables à la levée.

Il est prudent de surveiller les cultures pour intervenir le cas échéant, en utilisant l'une des matières actives suivantes : LINDANE (30 g/hl), PARATHIONS (25 g/hl), PHOSALONE (50 g/hl). Ces mêmes matières actives peuvent être utilisées en poudrage, ce mode d'application donnant souvent des résultats supérieurs aux pulvérisations.

MOUCHE DU CHOU

Le vol s'intensifie actuellement. Nous rappelons que les méthodes de lutte ont été précisées dans notre Bulletin du 5 Mars.

MELIGETHES ET CHARANCON DES SILIQUES — **CULTURES OLEAGINEUSES**

Les indications données dans notre Bulletin du 14 Avril restent toujours valables.

Les populations de méligèthes augmentent dans de nombreuses cultures et les premiers charançons des siliques sont apparus. Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans ce Bulletin.

TORDEUSE DES CEREALES (*Cnephasia pumicana*) — **CULTURES CEREALIERES**

La reprise d'activité des chenilles hivernantes a eu lieu depuis un certain temps déjà. Dans les régions infestées par ce ravageur, on peut déjà observer de nombreuses chenilles dans les galeries qu'elles ont creusées dans les feuilles. Une intervention doit être envisagée à la fin de cette semaine ou au plus tard au début de la semaine prochaine.

Nous vous précisons qu'en dessous de deux chenilles mineuses par 10 pieds en moyenne, le traitement n'est pas rentable. Toutefois, les infestations étant très irrégulières dans les cultures, les sondages doivent être effectués sur 250 pieds répartis au hasard dans la parcelle où le traitement est envisagé. Dans les régions où les attaques ont été peu importantes l'année dernière, ce traitement peut être localisé, après sondage, en bordure des foyers de dissémination que sont les bois et les boqueteaux.

On peut utiliser l'une des matières actives suivantes : DIETHION (1 000 g/ha), FENITROTHION (500 g/ha), MALATHION (1 000 g/ha), OLEOMALATHION (1 000 g/ha), OLEOPARATHION (250 g/ha), PARATHION ETHYL (250 g/ha), PARATHION METHYL (400 g/ha), PHOSALONE (700 g/ha).

... ...

TRAITEMENTS FONGICIDES DES CEREALES

De nombreux fongicides destinés à la lutte contre les maladies des céréales en végétation, sont apparus récemment sur le marché.

Afin de permettre à l'agriculteur de mieux évaluer l'intérêt de tels traitements, une mise au point du Service de la Protection des Végétaux, à cette époque de l'année, paraît utile.

L'ensemble des résultats de nos essais, portant sur cinq années d'expérimentation, nous permet en effet, de tirer certains enseignements à ce sujet.

Nous aborderons dans ce bulletin le cas du traitement précoce de l'orge de printemps contre l'oïdium. Les préconisations s'appliquant aux traitements plus tardifs des céréales (blé, orge, avoine, seigle) contre les maladies du pied, du feuillage et des épis seront présentées dans un prochain bulletin.

LE TRAITEMENT PRECOCE DES ORGES DE PRINTEMPS CONTRE L'OIDIUM

On sait qu'une attaque d'Oïdium, au cours des premiers stades de l'orge de printemps peut nuire, de façon importante, au bon enracinement de la plante. Il existe deux moyens d'intervention : le traitement des semences et le traitement précoce en cours de végétation.

1°) <u>Le traitement des semences</u> : cette méthode ne préjuge pas de l'importance de l'infestation puisqu'elle constitue une lutte préventive. Elle peut cependant se concevoir lorsqu'un développement important de la maladie est à craindre du fait de facteurs favorables (proximité d'orge d'hiver ou d'escourgeon atteint, variété sensible, région, ...). Toutefois, si l'efficacité d'un tel traitement a été reconnue, les gains de rendement qu'on peut en attendre ne sont pas toujours très nets. Le produit à employer est l'ETHIRIMOL (Milstem de SOPRA à raison de 1,3 l/quintal).

2°) <u>Le traitement précoce en cours de végétation</u> : il s'agit ici d'application à effectuer avant la fin du tallage, dès l'apparition des symptômes (10 % du feuillage atteint).

Le bilan sur cinq années de près de quarante essais réalisés par nos soins, nous incite à formuler de sérieuses réserves quant à l'intérêt d'une telle méthode, et cela pour trois raisons essentielles :

- Les cas où apparaissent des écarts de rendement significatifs sont peu nombreux : 3 essais sur 10 en 1973 (le gain de rendement n'excédant pas 3 qx/ha)
  4 essais sur 13 en 1974 (augmentation de 6 qx/ha dans le meilleur des cas).
  Ceci confirme nos résultats des années antérieures.

- Il n'est pas possible d'établir, dans l'état actuel des connaissances, de liaisons entre l'intensité des symptômes, l'efficacité parfois spectaculaire des produits et l'écart des rendements.

- L'utilisation contre l'Oïdium, de produits spécifiques peut conduire à favoriser le développement de rouille en raison de la rupture d'équilibre existant entre ces deux champignons. Ce risque s'est nettement manifesté dans 4 des 15 essais menés, de 1970 à 1972, avec du "Milstem". C'est ainsi que les parcelles les plus saines en Oïdium sont apparues les plus contaminées par la rouille naine, entraînant une diminution grave du calibre des grains.

En conclusion, seul le traitement des semences peut parfois être étayé par quelques arguments techniques. Dans les cas rares où une intervention en végétation paraît nécessaire et afin de contrôler les deux maladies, il est préférable d'employer une spécialité dans laquelle un dithiocarbamate (manèbe, mancozèbe, thirame) a été ajouté à une matière active spécifique de l'Oïdium.

Nous reproduisons ci-après la liste des produits utilisables sur céréales contre soit l'Oïdium seul, soit l'Oïdium et les Rouilles, en nous limitant strictement à ceux ayant obtenu une autorisation de vente pour l'une ou l'autre de ces deux catégories. D'autres produits, ayant un spectre d'action plus large ou différent, doivent être utilisés plus tardivement et auront donc leur place dans le prochain bulletin.

P./.366

FONGICIDES UTILISABLES PRECOCEMENT CONTRE L'OIDIUM ET LES ROUILLES DE L'ORGE DE PRINTEMPS

-=-=-=-=-

MALADIES CONTROLEES.	MATIERES ACTIVES	PROD. COMMERC.	FIRMES	DOSES DE P. C.	OBSERVATIONS
OIDIUM SEUL	DITALIMPHOS	LAPTRAN 20 EC	DOW CHEMICAL	2,5 l/ha	
	DITALIMPHOS + MANEBE	NOLON	PEPRO	3,5kg/ha	La dose de manèbe apportée permet de lutter contre la rouille
	ETHIRIMOL	MILSTEM	SOPRA	1,3 l/qal	en traitement de semences.
		MILGO E	SOPRA	1 l/ha	
	SOUFRE MICRONISE	MICROTHIOL SPECIAL	R.S.R.	10 kg/ha	
	TRIDEMORPHE	CALIXINE	B.A.S.F.	0,75 l/ha	
	TRIFORINE	SAPROL	SOVILO	1,5 l/ha	
OIDIUM + ROUILLES	DINOCAP + MANCOZEBE	MANCOKAR	LA LITTORALE Rohm and Haas France	4 kg/ha	
	SOUFRE + MANEBE	DARYL M	UGINE KUHLMANN	12,5 kg/ha	
		SILODOR	R.S.R.	14 kg/ha	
		TRIAL	CIBA-GEIGY	17 kg/ha	
	SOUFRE + MANCOZEBE	RHF 73-2	Rohm and Haas France	13 kg/ha	
	SOUFRE + THIRAME	DARYL 96	UGINE KUHLMANN	12,5 kg/ha	
	TRIDEMORPHE + MANEBE	CALIXINE M	B.A.S.F.	5 kg/ha	

N.B. : D'autres produits, efficaces contre l'Oïdium, mais de spectre d'action plus large ou différent, ne figurent pas dans le tableau précédent du fait qu'ils sont à utiliser plus tardivement.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT

B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

... ...